



Aime-la-Plagne

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230629-DEL2023-064-DE
Date de télétransmission : 07/07/2023
Date de réception préfecture : 07/07/2023

Délégation de Service Public - Rapport

Le modèle ci-dessous peut être complété, copié ou repris dans un autre document.

Il peut être accompagné de tout document que le délégataire souhaite porter à l'attention du Conseil municipal.

*Il doit être remis à la commune pour le dernier exercice comptable clos **avant le 1^{er} juin 2023** et sera présenté à une prochaine séance du Conseil municipal.*

1. Principales caractéristiques de la DSP :

- Garderie de GRANIER
- Missions : organisation et gestion de la garderie périscolaire
- Horaires et tarifs :

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 18h30

Tarifs : - 2.50 €/heure pour 1enfant
 - 2.00 €/heure pour 2 enfants
 - 1.70 €/heure pour 3 enfants et plus

2. Comptes pluriannuels

Comptes de résultats de chaque année du contrat (2019 (non car nous avons commencé en 2020)/2020/2021/2022) soit en complétant le tableau en annexe, soit via un autre document.

3. Analyse de l'exploitation du service :

- Périodes d'ouvertures et principaux horaires :

Fréquentation en hausse cette année.

Les horaires du soir sont les plus pris, mais une fois par semaine l'horaire du matin est nécessaire pour quelques familles.

- Principaux tarifs :

Les familles de 2enfants sont nombreuses à fréquenter la garderie.

- Fréquentation :

L'effectif scolaire est plus important. Et on se retrouve avec une très belle fréquentation le mardi et le jeudi.

- Autres éléments (communication, personnel, etc.)

La présence de Cathy est très appréciée des enfants et des parents. Nous retrouvons nos enfants dans une ambiance calme et détendue.

4. Conditions d'exécution du service :

- Améliorations apportées au(x) Bâtiment(s) / matériel acquis :

La salle est très petite, et sert à la cantine comme à la garderie. Une salle un peu plus grande et avec du matériel plus facilement à disposition serait apprécié.

- Faits marquants :

5. Conclusion : perspectives pour 2023-2024

L'association des parents d'élèves souhaite poursuivre la gestion de la garderie pour les années à venir.

On a eu la demande pour réaliser une tarification au quotient familial. Nous allons réfléchir à cette nouvelle tarification.